

CALENDRIER PREVISIONNEL

2^{EME} TRIMESTRE 2023

Madame, Monsieur le Maire,

Madame, Monsieur,

Le calendrier communautaire prévisionnel pour le deuxième trimestre 2023, sous réserve de décisions ultérieures, est maintenant fixé.

Je vous le communique ci-après :

Bureaux Communautaires :	Conseils Communautaires :
Jeudi 13 avril 2023 à 18h30	Jeudi 27 avril 2023 à 18h30
Jeudi 11 mai 2023 à 18h30	Jeudi 25 mai 2023 à 18h30
Jeudi 22 juin 2023 à 18h30	Jeudi 6 juillet 2023 à 18h30

Les dates des instances suivantes seront communiquées ultérieurement.

En vous remerciant d'en prendre bonne note, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Fait à Sommières, le 16 février 2023

Le Président
Pierre MARTINEZ

